

Entretien de M. François Mitterrand, Président de la République, accordé au journal "Le Monde", à propos de la crise au Tchad, Paris, vendredi 26 août 1983.

QUESTION.- Pensez-vous que l'action de la France a été déterminante dans l'arrêt, peut-être provisoire, des combats ?

- LE PRESIDENT.- Oui, elle a été déterminante. Si nous avions agi autrement, ou bien la France serait en guerre depuis déjà plusieurs semaines, ou bien l'armée libyenne serait à N'Djamena. Or, la guerre civile connaît un répit. La Libye qui bute sur une réalité contraignante doit reconsidérer son action et le feu a cessé. Certes, ce premier résultat peut être remis en cause à tout moment. Mais le dispositif que la France a installé lui donne les moyens, s'il le faut, de répondre militairement et vite à une nouvelle offensive.

- QUESTION.- On peut constater tout de même que la moitié du territoire du Tchad est occupé par la Libye.

- LE PRESIDENT.- La Libye occupe le nord du pays, soit en effet près de la moitié de la superficie, mais pas la moitié, loin de là, de la population et de la production. Dans cette zone vivent 150000 personnes environ, réparties entre quelques oasis dont la principale est Faya `Faya Largeau`. De son côté, l'armée française, à la demande du gouvernement tchadien et en liaison avec les forces dont celui-ci dispose, protège l'autre partie du territoire, là où il se trouve 4 millions 500000 habitants et la quasi-totalité de la production.

- Il ne serait pas acceptable que cette situation de fait se transforme en partition consentie. L'indépendance, la souveraineté et l'intégrité de tout Etat reconnu par la société internationale constituent un principe de base de la politique française et plus encore, si je puis m'exprimer ainsi, quand il est question d'un pays comme le Tchad où nous assumons des responsabilités historiques et contractuelles particulières.

- QUESTION.- Ce rappel d'un principe s'applique-t-il à la bande d'Aozou ?

- LE PRESIDENT.- Vous savez qu'Aozou a été pratiquement annexée par la Libye depuis 1973. Mes prédécesseurs considéraient ce contentieux qui remonte à l'époque coloniale - le Tchad étant une possession française et la Libye une dépendance italienne - comme une affaire bilatérale entre Tripoli et N'Djamena. Je pense comme eux. M. Hissène Habré avait également raison lorsqu'exprimant le souhait de discuter avec M. Kadhafi, il se déclarait prêt à remettre à plus tard l'examen de ce différend.

QUESTION.- Que répondez-vous à ceux qui pensent que, depuis la fin du mois de juin, il y a eu sous-estimation de la part des Français de l'intervention libyenne ? Qu'on a trop attendu ?

- LE PRESIDENT.- Je répondrai à ces questions par deux interrogations. Devions-nous faire, au vu des préparatifs dont nous étions informés une guerre préventive à la Libye ? Fallait-il engager notre armée dès l'apparition d'un soldat ou d'un avion libyen à la frontière nord du Tchad ? J'ai dit non dès la première minute à ces deux hypothèses. Non à une guerre préventive. Non à une guerre automatique. Et j'avais dit non auparavant à la participation directe de la France à la guerre civile.

- Pourquoi ces trois non ? D'abord parce que l'idée même de déclencher un conflit avant qu'ait eu lieu une agression extérieure caractérisée était contraire à ma conception de la vie internationale. Ensuite parce qu'il devait être clair aux yeux de tous les pays du monde, et particulièrement des pays anciennement colonisés, que la volonté de guerre et de domination était celle de la Libye et non celle de la France et que celle-ci n'intervenait que pour défendre

était celle de la Libye et non celle de la France et que celle-ci n'intervenait que pour défendre l'indépendance et les justes intérêts d'un pays ami. Enfin parce que la France n'a pas à arbitrer les conflits intérieurs entre Tchadiens. Les raisons d'ordre militaire s'ajoutaient aux raisons d'ordre moral et politique que je viens d'évoquer. Bombarder, mitrailler Aozou, les pistes qui mènent à Faya `Faya Largeau` et Faya elle-même, livrer au nord, le cas échéant, une bataille aérienne, à mille kilomètres et plus de N'Djamena, bref se lancer dans une guerre sans autre forme de procès, j'ai l'impression, à lire beaucoup de commentaires, qu'on nous invitait à une promenade. Eh bien ! Je dis que c'est beaucoup de mépris pour les peuples de cette région que de croire ou de laisser croire qu'ils s'enfuient à la première semonce et que c'est beaucoup de présomption pour nous que de croire qu'il n'y aurait plus qu'à rentrer chez soi, toutes choses remises en place.

- Les gens sérieux, et il y en a en France dans tous les milieux, savent que ce n'est pas aussi simple et qu'il faut réunir le maximum de conditions favorables.

- C'est pourquoi nous avons décidé que des détachements français s'installeraient à l'endroit choisi, à distance opérationnelle de nos bases, avec un rayon d'action adapté à nos capacités de ravitaillement terrestre et aérien, et disposant du moyen à tout instant de progresser rapidement vers d'autres objectifs, si la nécessité l'imposait. Je suis sûr de la qualité de nos soldats et de leurs chefs. Ce qu'ils feront, ils le feront bien. La paix comme la guerre.\

QUESTION.- N'y a-t-il pas danger de pourrissement du conflit, d'enlissement de la France pour des mois et des mois ? Et n'êtes-vous pas entré dans l'engrenage alors qu'une action militaire plus rapide aurait peut-être pu l'éviter ?

- LE PRESIDENT.- L'engrenage, il y a beau temps que nous y sommes ! La France n'en est pas à sa première expérience. De 1969 à 1972, elle a conduit une guerre au Tchad aux côtés de Tombalbaye, qui en était le président, contre les hommes du Nord, MM. Goukouni et Hissène Habré alors associés et soutenus par la Libye. Nos troupes, plus nombreuses encore qu'aujourd'hui, ont ratissé le terrain pendant trois ans. Et, quand elles sont parties, rien n'était résolu. Coups d'Etat, renversements d'alliances, coalitions vite rompues, rebellions se sont succédés sans arrêt. Les forces françaises sont entrées de nouveau en 1978, dans ce jeu infernal. Cette fois avec le président-général Malloum, contre M. Hissène Habré, puis avec MM. Malloum et Hissène Habré contre M. Goukouni, jusqu'à ce que MM. Hissène Habré et Goukouni s'entendent, puis se brouillent. Le voilà l'engrenage ! On en est sorti d'une certaine manière en décembre 1980, lorsque les soldats libyens appelés par M. Goukouni ont conquis N'Djamena d'où nos troupes s'étaient retirées, sur décision du gouvernement français de l'époque, laissant le champ libre aux vainqueurs. Quand je suis arrivé à la Présidence de la République, en 1981, telle était la situation : la Libye de M. Kadhafi occupait entièrement le Tchad. Devais-je m'inspirer de cet exemple ?

- Ce rappel des faits montre que deux politiques ont été essayées par mes prédécesseurs. Ni l'une, ni l'autre n'a pu résoudre le problème tchadien. N'était-il pas nécessaire d'en pratiquer une troisième ? C'est ce que la France a fait en 1981 en obtenant de M. Goukouni l'évacuation du Tchad par l'armée libyenne, équilibre vite remis en cause au bénéfice de M. Hissène Habré, revenu en force au pouvoir. C'est ce que nous tentons aujourd'hui en affirmant à la fois notre détermination de sauvegarder l'indépendance du Tchad, notre souci d'éviter la guerre et notre souhait de voir une négociation s'engager et réussir.

- QUESTION.- N'est-ce pas inconciliable ?

- LE PRESIDENT.- C'est assurément très ardu. Mais nul ne pouvant douter de notre volonté de mettre un terme à l'agression libyenne, qui pourrait nous reprocher de rechercher les voies d'une démarche pacifique ?\

QUESTION.- La France a établi une sorte de "ligne rouge" entre les deux parties belligérantes. Est-ce que cette "ligne rouge" s'applique aux deux parties ou seulement aux forces libyennes ?

- LE PRESIDENT.- La France n'est intervenue de la façon que vous savez qu'à cause de l'invasion libyenne. Elle ne se mêle pas directement, je le répète, à la guerre civile. Ses soldats sont venus au secours du Tchad, aux côtés de l'armée tchadienne, à l'appel du gouvernement reconnu comme tel par l'Organisation de l'unité africaine `OUA` qui rassemble toute l'Afrique.

- Elle n'a rien contre M. Goukouni, sinon qu'en sollicitant l'intervention libyenne, il a provoqué l'internationalisation du conflit. Quant à M. Hissène Habré, il sait mieux que personne que la France veut réunir les conditions qui rendent possible une négociation et qu'il convient de donner toutes ses chances à la paix dans le retour au droit.

- QUESTION.- Une des grandes idées de Hissène Habré c'est de regrouper ses forces et de repartir sur Faya Largeau.

- LE PRESIDENT.- M. Hissène Habré est un homme de courage et de conviction. Mais nos troupes ne peuvent être considérées comme une force supplétive soumise à une stratégie à la détermination de laquelle elles n'auraient pas de part. Il s'agit maintenant d'harmoniser les actions. Puisque la présence de la France est jugée nécessaire, il faut avoir conscience qu'elle n'ira que là où elle voudra aller dans l'intérêt commun qu'elle entend servir.

- QUESTION.- La France s'y opposerait militairement ?...

- LE PRESIDENT.- Nous sommes au Tchad pour aider ce pays à retrouver la paix, pas pour ajouter à ses difficultés.

- QUESTION.- Puisqu'il suffirait de la mauvaise volonté d'un seul partenaire pour que la tentative de négociation échoue, la politique que vous esquissez ne dépend-elle pas plus des autres que de vous ?

- LE PRESIDENT.- Nous apprécierons à mesure. Je crois vous l'avoir dit : l'emploi de notre force ne dépend que de nous. La Libye serait imprudente de spéculer sur l'usure du temps. Et une conversation approfondie doit avoir lieu avec le chef de l'Etat tchadien.

QUESTION.- Vous avez prononcé le mot tout à l'heure. Quand vous parlez de solution diplomatique, de négociations, avez-vous en tête la partition du Tchad ? La solution de la fédération ?

- LE PRESIDENT.- La partition serait contraire au droit et plongerait non seulement le Tchad, mais aussi l'Afrique tout entière, dans une tragique période d'instabilité générale, les anciennes frontières coloniales ayant été reconnues intangibles par les nouveaux pays indépendants afin de préserver leur unité souvent fragile et d'empêcher l'explosion des ethnies. La négociation doit avoir précisément pour finalité l'intégrité du territoire tchadien et le respect de la souveraineté de ce pays. Une fédération est souvent plus conforme à la réalité qu'une unité formelle toujours brisée. Mais ce n'est pas à la France qu'il appartient de trancher. Et rien ne peut être conclu sans l'accord des Tchadiens eux-mêmes.

- QUESTION.- Mais quelle négociation est, selon vous, envisageable ?

- LE PRESIDENT.- La négociation la plus utile serait celle qui réunirait les Tchadiens autour d'une table. Mais les antagonismes sont tels que cette solution reste présentement idéale. Ce qui ne nous empêchera pas d'y travailler. On peut, en tout cas, espérer une intervention pacifique interafricaine. Celle de l'OUA, d'abord, et à partir de là, de toute instance qualifiée, du type de Lagos en 1979 et 1980, ou du "comité ad hoc" du Président Bongo, ou du "comité permanent" de 1982. On doit également attendre de l'ONU et de son secrétaire général qu'ils remplissent le rôle qui leur est dévolu. Enfin, quiconque dans le monde contribuera à l'apaisement sera le bienvenu, la France notamment et tout pays intéressé. Nous n'entendons pas, en tout cas, nous substituer, dans ces diverses hypothèses, aux Tchadiens. Je puis dire cependant qu'à mon sens, quel que soit le processus adopté, il devra tendre à l'unité, la souveraineté et l'indépendance du Tchad, au départ des armées étrangères, à un pacte de non agression entre les pays de la région et à la consultation du peuple tchadien sur les actes diplomatiques qui le concernent. En attendant qu'il se prononce sur ses propres institutions.

QUESTION.- Y a-t-il une amorce de dialogue, un espoir ?

- LE PRESIDENT.- Espoir, oui. Mais pas encore de procédure.

- QUESTION.- L'espoir porte sur quoi ?

- LE PRESIDENT.- Sur la nécessité de la paix. Au Tchad et ailleurs. Sur la prise de conscience des responsables de tous ordres. Sur la résolution de la France qui continuera sa tâche sans faiblir. Sur le patriotisme des Tchadiens qui ont mieux à faire qu'à s'entretuer et qui comprennent qu'il est temps désormais de s'attacher au développement de leur pays.

- QUESTION.- A votre avis, que cherche exactement la Libye ?

- LE PRESIDENT.- Il semble que son souci immédiat soit d'assurer, sinon son expansion, du moins des garanties à sa frontière sud. D'où l'occupation de la bande d'Aozou. Si elle peut prendre ses aises en s'enfonçant plus au sud, elle n'y manquera pas. Cet objectif rejoint sans doute une pensée plus vaste : celle d'embraser l'Islam africain. Mais je ne crois pas que cette vue politico-mystique prenne le pas sur le réalisme qu'exige le rapport de forces actuel au Tchad.

QUESTION.- Comment faire comprendre aux Français que le souci de la France va au-delà du respect des Accords de 1976 ?

- LE PRESIDENT.- Il est évident que l'arrivée en plus grand nombre de soldats français, puissamment armés, élargit les limites de l'accord de 1976 interprété en termes stricts. Nous continuons de remplir nos fonctions d'instruction et d'assistance logistique. Mais nous exerçons, en outre, un rôle dissuasif pour qui voudrait approcher de la zone où nous sommes. On sait également que, menacées, nos troupes riposteraient et que, pour mieux se défendre, elles ne limiteraient pas leur réplique à la seule défensive. Cela est conforme à l'appel qui nous a été adressé par le gouvernement du Tchad, conforme à la responsabilité de la France dans l'équilibre africain, conforme aussi à l'article 51 de la Charte des Nations unies 'ONU', comme à la Résolution 387 du Conseil de Sécurité du 31 mars 1976 qui rappelle "le droit naturel et légitime de chaque Etat, dans l'exercice de sa souveraineté de demander l'assistance de tout autre Etat ou groupe d'Etats."

QUESTION.- Pour vous, c'est vraiment la crédibilité de la France dans les pays africains qui est en jeu ?

- LE PRESIDENT.- Il est vrai que ces pays ne se sont pas autrement inquiétés lorsque le gouvernement français de 1980 a ordonné l'évacuation du Tchad. Les Américains n'ont pas bronché non plus. Il est très intéressant d'observer la différence de réactions à trois ans de distance. Rares sont ceux qui ont parlé de conflit international, de conflit Est-Ouest, ceux qui ont parlé de danger mortel pour l'Afrique noire. Cela prouve sans doute que, depuis lors, les intérêts et les passions sont devenus plus aigus. Ou bien que l'Afrique noire compte de plus en plus sur la France.

- Bref, la France a son mot à dire, bien qu'elle ne le réclame pas. Ne parlons pas de néo-colonialisme. L'attitude la France plaide avec éclat contre cette interprétation. Mais il se trouve que les pays d'Afrique noire plus exactement la plupart des pays d'Afrique noire francophones et quelques autres se tournent vers elle. Le Tchad en premier lieu, quels qu'aient été, quels que soient ses dirigeants.

- QUESTION.- Vous avez déclaré à Yaoundé, au mois de juin qu'il n'y avait pas de hiatus dans la politique africaine de la France avant mai 1981 et après ?

- LE PRESIDENT.- Les différences sont nombreuses mais si la méthode change, un objectif, pour le moins reste, celui qui consiste à préserver le rôle et les intérêts de la France et remplir nos devoirs à l'égard de nos amis africains avec lesquels nous avons contracté des obligations et même des alliances, assorties parfois d'accords militaires. Sans oublier l'effort économique considérable que nous assumons en Afrique.

QUESTION.- Comment avez-vous accueilli les commentaires de la Maison Blanche à l'article d'un quotidien du soir 'Le Monde du 17 août' ?

- LE PRESIDENT.- Ne confondons pas le principal et l'accessoire. L'affaire du Tchad est d'une autre dimension qu'un heurt de circonstance entre Américains et Français. Résumons en disant que nous n'avons pas ignoré les Américains et qu'ils se sont beaucoup occupés de nous. Oui, beaucoup. Nous nous sommes rencontrés, nous avons parlé. M. Reagan m'a écrit, je lui ai répondu. J'ai écouté avec intérêt son envoyé spécial, le général Walters, venu me voir d'urgence. Quand les Etats-Unis ont décidé d'envoyer des Awacs, qui sont des avions-photographes, des F-15, qui sont des avions de combat, en Egypte et au Soudan, nous ne leur avions pas demandé. Ils nous ont communiqué d'eux-mêmes ce qu'ils savaient des mouvements libyens et nous les en avons remerciés. Tout est question de mesure. Je crois que les choses sont maintenant rentrées dans l'ordre.

QUESTION.- Une dernière question d'ordre constitutionnel. Quel est ce que vous pensez des

QUESTION.- Une dernière question d'ordre constitutionnel. Qu'est-ce que vous pensez des institutions qui font que, en dix jours, le Président de la République peut envoyer une force militaire considérable à l'étranger sans avoir à en référer au Parlement ?

- LE PRESIDENT.- Que la question se pose en effet, mais il suffit de se référer aux institutions pour y répondre.

- QUESTION.- Vous aviez été très sévère en 1978 dans l'affaire de Kolwezi.

- LE PRESIDENT.- Le Parlement siégeait au moment de cet événement. Ce que je vous ai dit au cours de notre entretien vous a convaincu, je l'espère, que nos forces ont été envoyées au Tchad pour servir la paix et le droit. Au risque accepté d'un conflit armé ? Sans doute. Mais il ne s'est pas produit et nos armes n'ont pas tiré un coup de feu. Qu'en eut-il été si j'avais cédé aux pressions de ceux qui me demandaient de lancer tout de suite nos "Jaguar" sur les colonnes libyennes et les troupes de M. Goukouni ?

- Il n'en reste pas moins que s'il n'est pas approprié à la situation de convoquer le Parlement en session extraordinaire, le gouvernement a immédiatement accepté d'aller devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qu'il ira devant la commission de la défense nationale, qu'il répondra à l'invitation du Sénat, que je compte recevoir la semaine prochaine les présidents des assemblées parlementaires tandis que le Premier ministre `Pierre Mauroy` rencontrera les présidents des groupes `parlementaires`. Quant à moi, je n'ai pas voulu parler avant que notre dispositif fut sur le terrain. Je commence aujourd'hui avec vous une série d'explications que je poursuivrai grâce à toutes les formes de médias. Comme toujours lorsqu'il s'agit d'une cause juste et de l'intérêt national, je compte sur la fermeté d'âme des Français. Ils peuvent compter sur ma vigilance et ma résolution.\